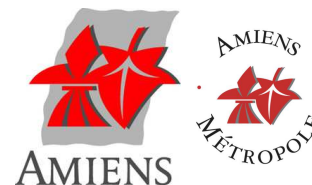




PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Le 30 septembre 2016

Communiqué de presse

GRANDE RÉGION LE PRÉFET DE LA RÉGION INVITÉ À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMIENS ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION AMIENS MÉTROPOLE



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, est intervenu ce jour devant le Conseil municipal d'Amiens et le Conseil communautaire d'Amiens Métropole, à l'invitation de Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, et d'Alain Gest, président d'Amiens Métropole.

Cette intervention prenait place un jour symbolique, celui de l'entrée en vigueur officielle du nom de notre nouvelle région, les Hauts-de-France.

Accompagné de Philippe De Mester, préfet de la Somme, Michel Lalande a fait à cette occasion le point sur l'avancement de la réforme territoriale de l'Etat dans la région. Il a rappelé les engagements pris par le Gouvernement en ce qui concerne l'équilibre des territoires entre le nord et le sud de la région, entre Lille et Amiens. Il a précisé que tout serait mis en œuvre pour tenir ces engagements.

Amiens a été choisie par le Gouvernement pour accueillir les sièges de deux des dix directions régionales de l'Etat dans les Hauts-de-France, celle de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et celle de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Tous les services des directions concernées par la réforme territoriale de l'Etat, conservent une antenne à Amiens et à Lille, avec des cadres dirigeants présents sur site. Ces antennes, à Lille comme à Amiens, sont spécialisées sur des domaines précis exercés pour le compte de toute la grande région.

Amiens, Amiens Métropole et l'Etat ont décidé de créer ensemble un observatoire régional de l'emploi public, qui apportera des études objectives sur l'évolution des emplois sur les trois versants de la fonction publique : d'Etat, territoriale, et hospitalière, sur l'ensemble de la région avec une attention particulière sur Amiens, et ce, dans la durée.

Amiens, Amiens Métropole et l'Etat ont confirmé leur engagement à rechercher ensemble toutes les pistes pouvant conforter l'emploi à Amiens, public comme privé, notamment sur la base « d'éco-systèmes intelligents » et de développement de toutes les mutualisations.

L'ensemble des collectivités publiques a été invité à s'associer à cette démarche qui n'en est qu'au stade de l'esquisse, l'objectif commun de tous étant l'équilibre durable des territoires.